

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

Chavannes-près-Renens
Carrefour du Taluchet – Avenue du Léman Nord

En raison de la pose du tapis bitumineux, le tronçon de l'Avenue du Léman, compris entre le carrefour du Taluchet et la piscine de Renens, sera interdit à toute circulation (OSR 2.01).

Du dimanche 31 août 2025 dès 05h00
Au lundi 1^{er} septembre 2025 à 05h00

Une signalisation de déviation sera mise en place par Renens – Chavannes-près-Renens dans les deux-sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence ; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Avis

- Communes de Lausanne – Chavannes-près-Renens – St-Sulpice – Ecublens – Renens
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Renens
- ECA, Pully, SDIS Lausanne, SDIS Chamberonne
- Police de l'Ouest Lausannois
- Transport public
- DGMR Région Centre
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé,
- Transports Spéciaux
- Manifestations
- SIERA

	Fermeture		Restriction particulière
	Déviations		Manifestation
	Zone de feux		Autre

